

## **Référentiel des activités professionnelles**

## **Introduction**

## Référentiel d'activités professionnelles

### 1. Le contexte

#### Famille professionnelle.

Secteur des métiers techniques de l'eau: gestion de l'eau et activités connexes dans le domaine de l'environnement.

#### Qualification.

Le titulaire du B.T.S. "Métiers de l' Esu", par sa formation scientifique et technologique, par sa connaissance des procédés et des conditions de mise en oeuvre et par son degré d'autonomie est un technicien supérieur (niveau III de formation)

La complémentarité de ses compétences lui permet, le plus souvent en toute autonomie:

- d'assurer la bonne marche des installations dans le contexte de leur environnement,
- d'intervenir efficacement auprès des différents partenaires extérieurs, y compris par des actions de conseil, en liaison avec les institutions compétentes, et des équipes liées à la production,
- de s'adapter aux évolutions technologiques, notamment pour ce qui est du développement de l'automatisation et des systèmes de télétransmission et de télésurveillance,
- d'assurer l'encadrement d'une équipe.

Collaborateur de l'ingénieur,

- il prend en compte dans sa globalité - celle-ci incluant la compréhension des processus techniques, les effets sur le milieu ambiant (pollutions directes ou indirectes) et la gestion des sous-produits correspondants - la variabilité quantitative et qualitative des eaux à traiter, les causes de variation, les phénomènes de traitement, de distribution, d'assainissement et d'épuration, ainsi que les conditions normales et limites de fonctionnement des installations
- il participe à la conception ou à la transformation des installations
- il assume des tâches de gestion administrative et commerciale.

Ainsi, il est polyvalent et responsable.

### 2. Le champ d'activités.

Son champ d'activités est celui des traitements, de la distribution, de l'assainissement et de l'épuration des eaux, et celui des activités connexes.

Il concerne:

- le captage, le traitement et la distribution dans le cas de la production d'eaux destinées à la consommation ou d'eaux à usages industriels,
- la collecte, l'assainissement et l'épuration dans le cas des eaux usées et des eaux pluviales.

Il peut donc exercer sa profession dans le cadre des collectivités territoriales, des sociétés distributrices d'eau, des industries consommatrices d'eau, des fournisseurs de matériel, des bureaux d'études et des équipes de recherche et des administrations et agences spécialisées.

A cet effet, il remplit tout ou partie des fonctions suivantes:

- **gestion technique des ouvrages\*** (conduite et régulation des installations; exploitation des réseaux; maintenance),
- encadrement, animation,
- communication-conseil,
- gestion de l'information,
- étude et développement techniques,
- assurance de la qualité .

\* L'ouvrage inclut le réseau, les installations et les équipements.

<b>FONCTION:                    Gestion technique des ouvrages</b>	
<b>SOUS FONCTION:        Conduite et régulation des installations</b>	
<b>TACHES:</b> - tâche 1:  Identification de la qualité de l'eau  - tâche 2:  Analyse des consignes et définition des paramètres de la conduite en fonction des possibilités et des limites de l'installation  - tâche 3:  Maîtrise du déroulement des opérations  - tâche 4:  Analyse des informations et compte rendu, et/ou mise en oeuvre des mesures de correction, de maintenance ou d'arrêt	
<b>CONDITIONS RESSOURCES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>
Spécifications techniques et réglementaires Indications sur la qualité du produit à traiter et en cours de traitement Documentation technique Cahier des charges ou contrat (objectifs qualitatifs et quantitatifs, dans les délais fixés) Installation et équipements en état de fonctionnement Equipe de production	La production demandée est assurée en qualité (par référence à des normes), en quantité, et dans les délais. La production est assurée dans le respect des dispositions réglementaires d'hygiène, de sécurité et de protection des personnes et de l'environnement. L'équipe de production est convenablement informée. Les remèdes appropriés (modification de paramètres et/ou des modes d'exploitation ou décisions des opérations de maintenance à effectuer) sont apportés aux dysfonctionnements.
<b>DESCRIPTION OPERATOIRE DE L'ACTIVITE:</b> . Identifier la qualité de l'eau . Donner consignes et objectifs (adéquation objectifs - traitement) . Maîtriser le déroulement de la production . Réagir à toute perturbation de la production	

<b>FONCTION: Gestion technique des ouvrages</b>	
<b>SOUS FONCTION: Exploitation des réseaux</b>	
<b>TACHES:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tâche 1: Assurance de la continuité du fonctionnement des réseaux</li> <li>- tâche 2: Suivi du fonctionnement</li> <li>- tâche 3: Assurance de la conformité quantitative et qualitative de l'eau</li> <li>- tâche 4: Participation à l'élaboration et à l'analyse des programmes de fonctionnement</li> </ul>	
<b>CONDITIONS RESSOURCES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>
Spécifications techniques et réglementaires Indication sur le produit à distribuer ou à rejeter Documentation technique et procédures Cahier des charges ou contrat incluant les éléments de valorisation et de coût Plans Contraintes éventuelles Equipe technique	L'exploitation est assurée selon les objectifs préétablis communiqués et selon la législation en vigueur. Les propositions sont adaptées aux objectifs fixés. Le rapport d'exploitation est présenté de manière claire et pertinente.
<b>DESCRIPTION OPERATOIRE DE L'ACTIVITE:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Assurer la continuité du service et la qualité du produit</li> <li>. Procéder à l'analyse méthodologique des problèmes et/ou des besoins</li> <li>. Elaborer le rapport d'exploitation</li> </ul>	

<b>FONCTION:                    Gestion technique des ouvrages</b>	
<b>SOUS FONCTION:    Maintenance</b>	
<b>TACHES:</b> - tâche 1: Vérification de l'aptitude fonctionnelle des ouvrages - tâche 2: Déclenchement et suivi des opérations de maintenance corrective - tâche 3: Organisation de la maintenance préventive (maintenance conditionnelle et maintenance systématique) - tâche 4: Participation à l'installation, l'adaptation et l'amélioration des équipements	
<b>CONDITIONS RESSOURCES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>
Installations , matériels, réseaux Documentation technique, plans Etat de la production en cours Moyens de maintenance	Les mesures sont prises ou proposées pour garantir le bon état de fonctionnement. Les opérations de maintenance sont assurées. Le bilan de maintenance est régulièrement effectué. Des améliorations des conditions de maintenance sont proposées. Les documents de maintenance sont mis à jour. L'approvisionnement en matières consommables et en pièces de rechange est assuré.
<b>DESCRIPTION OPERATOIRE DE L'ACTIVITE:</b> . Organiser les maintenances préventive, systématique et conditionnelle . Gérer la maintenance corrective sans altérer de la qualité de la production	

FONCTION: <b>Encadrement - Animation</b>	
SOUS FONCTION:	
TACHES: <ul style="list-style-type: none"> <li>- tâche 1: Présentation des objectifs et indication des moyens disponibles</li> <li>- tâche 2: Formation aux méthodes de travail et aux exigences d'hygiène et de sécurité</li> <li>- tâche 3: Organisation et coordination des travaux des membres de l'équipe dans le respect de la réglementation en vigueur</li> <li>- tâche 4: Suivi et optimisation des activités en cours</li> <li>- tâche 5: Enregistrement, analyse et communication des écarts entre les objectifs et les réalisations, expression des besoins</li> <li>- tâche 6: Participation à la gestion administrative des membres de l'équipe</li> </ul>	
CONDITIONS RESSOURCES	RESULTATS ATTENDUS
Objectifs à atteindre Contexte de production Personnel (compétences, nombre) Moyens matériels Documentation	La protection, l'information et la formation du personnel sont assurées. Un bilan des tâches est établi. L'organisation est optimale, les mesures prises sont conformes et évaluées.
DESCRIPTION OPERATOIRE DE L'ACTIVITE: <ul style="list-style-type: none"> <li>. Indiquer et expliquer les objectifs à atteindre</li> <li>. Organiser le travail, donner les informations techniques, analyser l'activité de l'équipe</li> <li>. Faire assurer les opérations dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité; les évaluer à leur terme</li> </ul>	

FONCTION: <b>Communication-conseil</b>	
SOUS FONCTION:	
TACHES: <ul style="list-style-type: none"> <li>- tâche 1: Identification et analyse des besoins d'information et/ou de conseil</li> <li>- tâche 2: Elaboration d'un message pertinent, adapté aux interlocuteurs et à la situation, en s'appuyant sur sa culture professionnelle</li> <li>- tâche 3: Utilisation des moyens de communication et d'échange les plus efficaces</li> <li>- tâche 4: Contrôle de la compréhension du message</li> </ul>	
CONDITIONS RESSOURCES	RESULTATS ATTENDUS
<p>Situation de communication Culture professionnelle et d'entreprise</p> <p>Connaissance des moyens de communication</p>	<p>L'information (ou le conseil) est argumentée pour répondre aux besoins de l'interlocuteur et de la situation.</p> <p>L'information (ou le conseil) s'appuie sur la culture professionnelle et est transmise par les moyens de communication optimaux.</p>
DESCRIPTION OPERATOIRE DE L'ACTIVITE: <p>Dans le champ de compétence, identifier et analyser le besoin d'information et de conseil mettre en oeuvre une technique de communication appropriée</p>	



FONCTION: <b>Gestion de l'information</b>	
SOUS FONCTION:	
TACHES: <ul style="list-style-type: none"> <li>- tâche 1: Evaluation permanente des besoins</li> <li>- tâche 2: Recueil, sélection, mise en forme et indexation des informations scientifiques, techniques et institutionnelles du domaine professionnel</li> <li>- tâche 3: Gestion de l'utilisation des documents et des données</li> <li>- tâche 4: Exploitation des documents et des données</li> </ul>	
CONDITIONS RESSOURCES	RESULTATS ATTENDUS
Tous supports d'informations professionnelles Equipements documentaires et leurs fiches techniques	Les méthodes de recherche sont mises en oeuvre convenablement. La recherche documentaire répond aux besoins. L'information est stockée, méthodiquement indexée et/ou synthétisée en fonction des besoins.
DESCRIPTION OPERATOIRE DE L'ACTIVITE: Rechercher, recueillir, analyser, sélectionner, archiver et mettre à disposition des informations	

FONCTION: <b>Etude et développement techniques</b>	
SOUS FONCTION:	
TACHES: <ul style="list-style-type: none"> <li>- tâche 1: Participation aux études et aux essais</li> <li>- tâche 2: Participation au développement et à l'actualisation du système</li> <li>- tâche 3: Participation à l'optimisation quantifiée des matériels et des procédés</li> </ul>	
CONDITIONS RESSOURCES	RESULTATS ATTENDUS
Problèmes ou besoins identifiés Documentation technique Modèles d'expérimentation Conditions de réalisation d'étude, de développement et de projet Moyens analytiques et d'expérimentation Moyens méthodologiques et métrologiques	Les propositions sont bien adaptées aux objectifs. Les moyens mis à disposition sont bien utilisés. Les actions de développement intègrent l'évolution des matériels et des méthodes. Le rapport est argumenté de manière claire et pertinente.
DESCRIPTION OPERATOIRE DE L'ACTIVITE: <ul style="list-style-type: none"> <li>. Procéder à l'analyse méthodologique des problèmes et/ou identifier les besoins</li> <li>. Proposer des solutions; expérimenter</li> <li>. Elaborer des rapports</li> <li>. Appliquer industriellement</li> </ul>	

FONCTION: <b>Assurance de la qualité</b>	
SOUS FONCTION:	
TACHES: <ul style="list-style-type: none"> <li>- tâche 1: Définition de l'ordre et des niveaux des traitements permettant d'obtenir la qualité fixée du produit fini</li> <li>- tâche 2: Identification des moyens pour assurer et contrôler la qualité</li> <li>- tâche 3: Mise en place des moyens</li> <li>- tâche 4: Contrôle de la qualité; validation des contrôles</li> <li>- tâche 5: Suivi du niveau de qualité et prise d'actions correctives</li> </ul>	
CONDITIONS RESSOURCES	RESULTATS ATTENDUS
Manuel de qualité Documents techniques Procédures d'étalonnage et de validation	La procédure est adaptée en fonction de l'eau et de son évolution. Les contrôles sont validés. Les paramètres de marche sont fixés en fonction des résultats observés. Les documents de suivi sont convenablement renseignés et la traçabilité est assurée. Des propositions d'amélioration sont éventuellement exprimées.
DESCRIPTION OPERATOIRE DE L'ACTIVITE: <ul style="list-style-type: none"> <li>. Connaître les niveaux de qualité à atteindre</li> <li>. Déterminer les moyens à mettre en œuvre</li> <li>. Mettre en œuvre les moyens pour atteindre le niveau fixé</li> <li>. Vérifier, suivre et améliorer la qualité</li> </ul>	